

Québec, le 6 mai 2020

Madame Irina Gueorguiev  
Responsable des dossiers politiques et porte-parole  
Front commun des personnes assistées sociales du Québec  
5055-A, rue Rivard  
Montréal (Québec) H2J 2N9

Objet : Mesures d'assouplissement liées à la COVID-19 appliquées aux programmes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Gueorguiev,

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois en raison de la COVID-19. Afin de soutenir les personnes qui vivent des situations particulièrement difficiles en raison de la pandémie actuelle, de limiter les déplacements et de favoriser le respect des consignes sanitaires, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a depuis instauré certaines mesures d'assouplissement.

Concrètement, les mesures qui concernent les programmes d'aide financière se traduisent notamment par :

- La reconduction des allocations pour contraintes temporaires ou contraintes sévères à l'emploi venant à échéance entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin 2020 jusqu'à nouvel ordre, et ce, sans que la clientèle n'ait à produire une nouvelle attestation médicale;
- Le déploiement d'un formulaire de demande d'aide financière en ligne;
- La suspension des activités de recouvrement.

Ainsi, en ce qui a trait au recouvrement, pour toutes les personnes débitrices qui bénéficient actuellement d'une aide financière du Ministère, les retenues habituelles seront suspendues sur les prestations du 1<sup>er</sup> mai, du 1<sup>er</sup> juin et du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Quelque 50 000 personnes actives à un programme d'aide financière du Ministère bénéficieront de cette mesure.

...2

De plus, le Ministère a suspendu ses activités de négociation, de suivi d'entente et de prise de procédures judiciaires auprès des personnes débitrices inactives à un programme du Ministère.

Toutes les mesures d'assouplissement seront réévaluées selon les besoins et l'évolution de la situation.

Je vous invite à partager cette information auprès de vos clientèles et partenaires concernés et profite de l'occasion pour saluer votre engagement auprès des personnes les plus vulnérables.

Je vous prie d'agréer, Madame Gueorguiev, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean Boulet

C.c. Regroupement des organismes de défense collective des droits  
Collectif pour un Québec sans pauvreté  
Réseau québécois de l'action communautaire autonome  
Les Banques alimentaires du Québec  
Madame Monique Sauvé, députée de Fabre  
Monsieur Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve  
Monsieur Harold Lebel, député de Rimouski